

Boudiaf exhorte le secteur à une meilleure couverture



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3635 - Jeudi 6 août 2015 - Prix : 10 DA

ArcelorMital Annaba

**Les travailleurs
de l'Ampta décident
de poursuivre
leur grève**

Page 24

Le ministre du Commerce à propos de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC

«Les négociations n'évoluent pas»

Page 3

**La mise
en garde
de Lavrov**

Par Mohamed Habili

Depuis que les Etats-Unis parlent de former militairement des Syriens modérés à opposer aux djihadistes, Daech et Jabhat Anosra notamment, il devrait en exister toute une armée à l'heure qu'il est. En réalité, ils sont moins d'une soixantaine qui récemment sont sortis frais émoulus de leur camp d'entraînement et envoyer faire leur baptême du feu avec des équipements de dernière génération, naturellement très convoités par leurs cibles désignées, parmi lesquelles n'est pas censée figurer l'armée syrienne. S'il y en a si peu, c'est pour une raison bien connue : les Américains ne veulent pas renouveler l'expérience d'armement de pointe livré à des amis qui peu après se retrouve entre de mauvaises mains. D'où l'examen de fiabilité dont a fait l'objet chaque candidat retenu à la formation, et au bout du compte, le petit nombre de ces «nouveaux combattants de la liberté». On aurait pu penser que du fait de leur petit nombre justement, et donc des soins mis à les former, chacun de ces combattants est un foudre de guerre, et que leur ensemble constitue un corps d'élite fait pour accomplir de grandes choses sur le terrain. La crainte déclarée de leurs formateurs en effet, c'était qu'ils trahissent, qu'ils passent à l'ennemi, non qu'ils fassent piètre figure à son contact. Non que, par exemple, ils se laissent prendre avec armes et bagages dès leur première confrontation avec lui.

Suite en page 3

Enième effondrement de balcon à Alger

Le drame du vieux bâti continue dans la capitale



Ph > D. R.

Hier encore, Alger s'est réveillée en cette période de vacances avec l'effondrement d'un balcon d'un immeuble situé au début du boulevard Mohamed V à Alger-Centre. Il s'agit du deuxième incident en l'espace de quatre mois dans le même lieu sans citer d'autres cas dans la capitale, qui illustrent le drame du vieux bâti.

Lire page 2

Le président de Taj anime un meeting populaire à Annaba

**Ghoul plaide pour l'émergence d'un espace
qui consolide la cohésion dans le pays**

Page 3

Festival international de Timgad

**Belle ambiance avec Wail Djassar,
Souad Massi et Massinissa**

Page 13

Enième effondrement de balcon à Alger

Le drame du vieux bâti continue dans la capitale

■ Hier encore, Alger s'est réveillée en cette période de vacances avec l'effondrement d'un balcon d'un immeuble situé au début du boulevard Mohamed V à Alger-Centre. Il s'agit du deuxième incident en l'espace de quatre mois dans le même lieu sans citer d'autres cas dans la capitale, qui illustrent le drame du vieux bâti.

Par Nacera Chennafi

Il était 9h30, quand les habitants d'un immeuble situé au début du boulevard Mohamed V à Alger-Centre ont été réveillés par le bruit de l'effondrement d'un balcon et heureusement pour cette fois-ci, il n'y a pas eu de victimes, car il y a plus de trois mois et exactement, le 22 avril dernier, un balcon du même immeuble a blessé grièvement une jeune fille. Il y a des centaines de victimes de ce genre d'incidents et la liste reste ouverte tant que le problème du vieux bâti n'est pas réglé définitivement. Ce nouvel incident ouvre la voie à des interrogations sur l'opération de réhabilitation lancée en février 2014 maintenant que les citoyens préfèrent marcher en pleine rue avec le risque d'être heurté par un véhicule au lieu d'être écrasé par un balcon ou une autre partie d'un immeuble.

C'est en février 2014 que les autorités ont lancé une opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique de la ville d'Alger mais celle-ci n'a toujours pas abouti et chaque jour, il y a un risque d'effondrement d'immeuble dans différents quartiers de la capitale. Il est à noter qu'actuellement 1 433 immeubles (22 859 logements) implantés dans les communes du centre-ville d'Alger ont besoin d'être «renovés et consolidés», dont 792 bâtisses (13 791 logements) sont en cours de réhabilitation, selon

des déclarations du wali d'Alger Abdelkader Zoukh lors du lancement de l'opération. Les travaux dans les 792 immeubles qui souffrent de la vétusté des matériaux de construction et du manque d'entretien, dont le coût est de sept milliards de DA sont financés à hauteur de cinq Mds de DA par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, alors que la contribution financière de la wilaya d'Alger est de deux Mds de DA. Le programme de réhabilitation du vieux bâti ou ce que les sociologues urbanistes appellent le «préexistant», du centre historique d'Alger est étalé sur cinq phases de 55 302 logements identifiés par l'étude de diagnostic technique et socio-économique réalisée en 2006 et qui a porté sur un parc de 13 690 immeubles (78 445 logements) répartis sur les 14 communes du centre-ville. La première phase porte sur la remise à niveau de 11 810 logements situés dans les immeubles des communes d'Alger-Centre, Sidi M'hamed et El Mouradia. Les 792 immeubles actuellement en cours de réfection font partie de cette première phase et les quatre autres phases du programme suivront en fonction des enveloppes financières dégagées par le ministère de l'Habitat et la wilaya d'Alger.

La lenteur de l'opération de réhabilitation des immeubles serait liée à l'aspect relatif aux réseaux électrique et téléphonique installés dans des cages



Ph/D. R.

souterraines qui posent toujours problème. Selon une récente déclaration du directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya, M. Bensaad : «dix grands boulevards du centre historique de la capitale connaissent ou sont appelés à connaître des travaux d'entassement des lignes électriques, de réaménagement de trottoirs et de remise au point de l'éclairage public ou artistique pour une enveloppe financière de 1,393 milliard de DA». Il s'agit des

boulevards Zighout Youcef, Krim Belkacem, Frantz Fanon, Didouche Mourad, Mohamed V, Larbi Ben M'hidi, Hassiba Ben Bouali, colonel Amirouche, Asselah Hocine et docteur Saädane. Pour sa part, le ministère de l'Habitat évoque d'autres contraintes, dont l'absence d'un cadre juridique définissant les procédures à suivre en la matière, ainsi que la multiplication des intervenants dans ce projet. Il y a également la question de la pré-

sence des familles sur les terrasses des immeubles et dans les caves qui pose aussi problème. Il est à noter que ces familles sont concernées par le programme de résorption de l'habitat précaire mais l'opération est à la traîne. Il faut savoir que le drame du vieux bâti ne concerne pas uniquement la capitale mais plusieurs grandes villes du pays, dont Oran et Constantine.

N. C.

Santé scolaire

Boudiaf exhorte le secteur à une meilleure couverture

De Bordj Bou-Arréridj : Yasmine Ayadi

Lors de sa visite d'inspection effectuée hier dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf a lancé un appel à toutes les directions de la santé du pays pour préparer les moyens nécessaires pour la rentrée scolaire afin que les consultations dans les écoles touchent tous les établissements scolaires du territoire national à partir du 15 septembre prochain. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a effectué hier, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Il s'est enquis de l'avancement des projets et a inspecté plusieurs infrastructures sanitaires. Il s'est entretenu également avec les responsables et professionnels sur plusieurs questions en rapport avec la gestion, le fonctionnement et les problèmes que connaît le secteur. Au terme de son premier point, le ministre ainsi que la délégation des cadres du ministère se sont rendus à l'hôpital de Mansourah, une infrastructure qui est mise en service partiellement en raison d'un retard lié à la signature du décret concernant l'extension de cet établissement, laquelle était dans un premier temps une polyclinique. Transformée



Ph/E. Soraybi/A.

en hôpital, cette infrastructure prend en charge la population des zones éparses de la wilaya et sa mise en service totale constitue «une urgence», de l'avis de certains professionnels qui travaillent dans le service déjà opérationnel, à l'exemple des urgences, la maternité et la pharmacie... Concernant la mise en service de la totalité de l'hôpital, le ministre a fait savoir que seulement trois autres services, à savoir la

pédiatrie, la médecine interne ainsi que la chirurgie générale sont opérationnels. Ce qui explique que l'opérationnalité graduelle de cette infrastructure au moment où les professionnels ainsi que la population de la région de Mansourah s'attendent à plus en termes de prise en charge sanitaire. Ce rythme plutôt long dans la réception entière de cet hôpital, n'a pas empêché le premier responsable du secteur de faire

montre de satisfaction au regard de ce qui existe dans la wilaya comme infrastructures et prestations. Le ministre a dans ce sens exprimé sa satisfaction quant à l'évolution du secteur dans cette wilaya tout en écartant l'éventualité de la construction d'un nouvel hôpital en réponse à une question de la radio régionale. Le ministre a annoncé en marge de sa visite à l'hôpital Bouzidi-Lakhdar, sis au centre-ville, que la wilaya réceptionnera un nouveau scanner avant la fin de l'année 2015. Plusieurs préoccupations ont été exprimées en rapport avec les traitements des cancéreux ainsi que les retards accusés dans la prise en charge de cette catégorie souffrant de la double peine, celle de la maladie et celle des difficultés qu'ils trouvent pour bénéficier de la prise en charge. Concernant la santé scolaire, le ministre a lancé un appel depuis Bordj Bou-Arréridj à toutes les directions de la santé du pays à se préparer, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, à une meilleure couverture de la santé scolaire. Les 3 000 médecins activant dans les écoles seraient renforcés pour une meilleure couverture sanitaire et aussi pour l'orientation des cas qui nécessitent une prise en charge en dehors de l'école.

Y. A.

Le ministre du Commerce à propos de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC

«Les négociations n'évoluent pas»

■ Le processus de négociations entre l'Algérie et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a pas évolué de manière remarquable, a estimé, hier à Alger, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, prônant une «vision claire» sur les droits que le pays doit revendiquer.

Par Samir F.

«J'ai tenté, depuis quelques semaines, de faire le point sur ce dossier (adhésion de l'Algérie à l'OMC) et de faire un comparatif entre l'état où je l'ai laissé il y a plus 16 ans et celui d'aujourd'hui : les évolutions ne sont pas remarquables», a-t-il souligné lors d'un atelier sur les Accords de l'OMC relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires et aux obstacles techniques au commerce. M. Belaïb, qui a été installé à la tête du département du Commerce en juillet dernier, avait déjà occupé ce poste ministériel entre 1996 et 1999, lui ayant permis de conduire, en 1998, la délégation algérienne pour la première réunion du groupe du travail de l'accession de l'Algérie à l'OMC, rappelle-t-on. «A l'époque, quand j'avais la mission d'expliquer les accords de l'OMC et l'enjeu pour l'Algérie d'y adhérer, mon langage était incompréhensible car nous ne maîtrisions pas ce dossier», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité d'intensifier les actions d'information et de vulgarisation dans ce sens. Par ailleurs, dans sa déclaration à la presse en marge de cet atelier, le ministre s'est dit «satisfait» de voir l'Algérie ne pas vouloir adhérer «n'importe comment» à cette organisation mondiale, considérant que le dossier de négociations doit encore être consolidé. Questionné sur la lenteur de ces négociations et leur non aboutis-



sement, le ministre a indiqué que ce dossier ne concerne pas le gouvernement seul mais aussi le peuple algérien. «Il faudrait qu'à un moment, nous, entre Algériens, fassions un comparatif entre le coût de la non-adhésion et celui de l'adhésion. Je pense que c'est un travail que nous n'avons pas encore fait», selon lui. Interrogé sur la date du prochain round de négociations avec l'OMC, M. Belaïb, ne voulant pas donner de précisions, s'est contenté de dire : «Avant la prochaine réunion de travail, nous devrions d'abord avoir une vision claire sur notre façon de négocier et les droits que nous devrions revendiquer». Il a indiqué, dans ce sens, que son département ministériel avait prévu l'organisation d'ateliers et de séminaires pour former les

cadres algériens à mieux cerner les Accords de l'OMC et à mieux négocier. A ce propos, il a fait savoir que le groupe de travail algérien chargé des négociations pour l'accession à l'OMC allait être renforcé pour mieux mener ce processus et mieux défendre les droits de l'Algérie même après son accession à cette organisation mondiale. Présente à cet atelier, qui se tient mercredi et jeudi, M^{me} Gretchen Stanton, conseillère principale à la Division de l'agriculture du secrétariat de l'OMC, a relevé la longueur des négociations entre l'Algérie et cette organisation tout en saluant les efforts consentis jusque-là. «Je vois que le processus de négociations a fait de grands pas mais à chaque fois il s'arrête. Il y a des périodes de silence», a-t-elle déclaré, en pré-

cisant que deux volets restaient encore à finaliser. Il s'agit, selon elle, de la révision de la réglementation nationale du commerce et des questions bilatérales avec les pays membres de l'OMC auxquelles l'Algérie continue à apporter ses réponses. Pour sa part, le directeur général des relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhumeur, a estimé qu'il n'était pas compréhensible que l'Algérie n'ait toujours pas accédé à l'OMC depuis toutes ces années de négociations. «Je ne vois pas pourquoi nous voyons cette organisation avec frilosité. Il faut y aller de manière dynamique et défensive. Nous avons l'encadrement et les capacités de défendre nos intérêts», a-t-il soutenu. Selon lui, ce retard dans les négociations est dû à la méconnaissance de l'OMC et des enjeux de son adhésion ainsi qu'à la «culture de fermeture». «Mais ne pouvons plus nous enfermer sur nous-mêmes. C'est l'ère de la mondialisation et de l'ouverture, et l'Algérie ne peut pas faire exception», a-t-il insisté, estimant que l'Algérie doit s'adapter aux règles mondiales. A souligner que cet atelier sur l'OMC est destiné aux cadres des différents ministères concernés par l'application des Accords de cette organisation, tels ceux des Affaires étrangères, de la Santé, du Commerce et de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT). S. F. / APS

LA QUESTION DU JOUR

La mise en garde de Lavrov

Suite de la page une

O r c'est justement ce qui leur est arrivé, et plutôt deux fois qu'une. Ce qui a poussé les Américains à envoyer des avions pour leur épargner une déconfiture complète, ce qui le cas échéant aurait mis fin au projet de créer les prémices de la nouvelle armée syrienne, celle qui est appelée à se substituer à l'armée de Bachar Al Assad quand son régime sera tombé. Or envoyer des avions en soutien à des combattants précis au sol, dès lors que ceux-ci sont en difficulté, c'est commencer à agir à l'encontre de ce qui a été convenu au départ, avec les Russes notamment, car cela peut conduire à leur venir en aide quel que soit l'adversaire se trouvant en face d'eux, adversaire qui peut être par conséquent l'armée syrienne elle-même. Auquel cas, la coalition dirigée par les Etats-Unis s'en prendrait directement à cette dernière, alors qu'elle s'était engagée à ne s'attaquer qu'aux groupes djihadistes. La façon dont les Russes ont réagi à ce qui n'est encore qu'une possibilité, par la bouche de leur ministre des Affaires étrangères, depuis Doha où il se trouvait en même temps que son homologue américain, a pris les allures d'une mise en garde qui ne sera pas répétée une deuxième fois. Il semble donc qu'il y ait là une ligne rouge que les Américains et leurs alliés ne peuvent franchir sans prendre le risque de voir des militaires russes intervenir directement sur le sol syrien, en appui à l'armée syrienne ciblée par les avions de la coalition à l'occasion d'un affrontement avec les opposants entraînés par les Américains. Le ton employé par Sergueï Lavrov, qui n'a pas hésité à parler de violation du droit international, ne laisse pas de doute à cet égard. Les Américains savent quand les Russes parlent sérieusement. C'est en particulier le cas quand ils en viennent à ce type de langage. Comme en témoignent les expériences récentes en Ukraine et en Crimée. Ainsi donc, il a fallu qu'on en arrive à ce point pour que l'on sache qu'en dépit des apparences la Russie n'a pas abandonné son allié syrien, aussi affaibli que soit ce dernier. Les termes du conflit syrien convenus entre les deux superpuissances restent les mêmes qu'à ses débuts : la seule intervention permise se fait contre Daech en particulier, et les djihadistes en général. Tout dépassement de cet accord tacite est de nature à changer la donne. M. H.

Le président de Taj anime un meeting populaire à Annaba

Ghoul plaide pour l'émergence d'un espace qui consolide la cohésion dans le pays

Lors d'un meeting populaire en présence de ses militants qui a suivi la visite de travail et d'inspection à la wilaya de Annaba, le ministre du Tourisme, également président du parti Tajamoue Amal El-Djazair (Taj), Amar Ghoul, a appelé, hier, à préserver la stabilité du pays, la classe politique, les compétences et cadres nationaux et les citoyens attachés au bien-être de leur pays, à contribuer à la création d'un espace national qui consolide la cohésion dans le pays et permet de faire face aux défis politiques, économiques et sociaux. La journée d'hier à Annaba a été chargée pour le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. En effet, sa visite de travail et d'inspection des projets de son secteur a été suivie par un meeting populaire avec les militants de son parti politique. Le président du parti a appelé, lors de ce meeting, à préserver la stabilité du pays et à éviter la politique politicienne pouvant être à l'origine d'événements sanglants que certains pays arabes et africains sont en train

de vivre. Il a évoqué, à ce propos, la situation anarchique qui caractérise aujourd'hui la Syrie, la Libye, l'Irak, le Yémen, le Nigeria et le Tchad, ainsi que le Mali. Dans ce sillage, le président du Taj a insisté sur le rôle du mouvement associatif dans la préservation de l'unité et de la cohésion sociale, soulignant que l'Algérie est immunisée contre les dangers grâce au sang des martyrs qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance. Le ministre a estimé que la classe politique et les compétences nationales devront être à la hauteur des exigences du développement et des défis auxquels fait face aujourd'hui le pays. Amar Ghoul a appelé, devant ses militants, à la formation d'un pôle national pour protéger le pays de toute ingérence extérieure et à battre en brèche les débats inutiles et les polémiques qui ne servent pas l'intérêt général et les constantes nationales. «La réconciliation nationale, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, nous a permis de faire face et d'échapper aux problèmes qui ont

touchés les autres pays», a souligné avec force le président du Taj, affirmant que cette démarche a permis au pays de mettre fin à la tragédie nationale. Il a appelé les cadres de son parti à renforcer les rangs de la formation avec de nouvelles adhésions de jeunes. Le premier responsable du parti Taj a insisté sur le fait que son parti œuvre à l'édification d'une Algérie forte. «Notre parti œuvre à l'édification d'une Algérie forte, stable et présente dans les relations internationales», a-t-il conclu. Il a également estimé nécessaire d'investir dans la diversité positive et de resserrer les rangs pour faire face aux sèmeurs de Fitna (discord) qui veulent frapper la stabilité du pays. «La ville de Annaba, connue pour son ouverture, donne un excellent exemple de la complémentarité et de la cohésion sociales», a souligné le président du Taj, assurant que son parti œuvre en faveur des projets qui servent la préservation de cette image moderne de la ville de Annaba. De notre envoyée spéciale Thinine Khouchi

Une commission interministérielle se réunira bientôt

Bedoui exhorte les citoyens de Ghardaïa à préserver l'unité nationale

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a indiqué à Ghardaïa que la commission interministérielle consacrée à la région se réunira bientôt à Ghardaïa. S'adressant aux notables et aux représentants de la société civile de la wilaya de Ghardaïa, au terme de sa visite dans la wilaya, M. Bedoui a précisé que «la commission interministérielle consacrée à la région se réunira bientôt à Ghardaïa pour continuer d'écouter et de prendre en charge les préoccupations de la population, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». A cette occasion, le ministre de

l'Intérieur a interpellé la population de la vallée du M'zab à préserver l'unité nationale et à promouvoir la concorde et la cohésion sociales. Le ministre de l'Intérieur s'est adressé particulièrement aux jeunes. Il leur demande de préserver «tous les acquis réalisés, comme ceux contenus dans la charte de paix et de réconciliation nationales, en ce qui a trait au renforcement de la cohésion, de l'unité et de la stabilité». Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre de l'Intérieur avait présidé, le 2 juillet dernier, l'installation de la commission interministérielle consacrée à Ghardaïa. La commission agit conformément aux directives du prési-

dent de la République, Abdelaziz Bouteflika, et aux «strictes instructions» du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait alors indiqué M. Bedoui. Le ministre de l'Intérieur est arrivé mardi matin à Ghardaïa où il a présidé la cérémonie d'installation du nouveau wali de Ghardaïa et du wali délégué de la circonscription administrative d'El Menia. M. Bedoui présidera également dans la journée les cérémonies d'installation du wali d'Adrar et du wali délégué de la circonscription administrative de Timimoun, et ce, dans le cadre du mouvement opéré récemment par le Président Bouteflika dans le corps des walis et des walis délégués. S.H.

Réseau routier

«Les unités d'entretien opérationnelles dès septembre»

■ Les unités de surveillance et d'intervention routières (USIR) qui seront chargées de l'entretien du réseau routier à travers le pays seront opérationnelles dès septembre prochain, a indiqué à Alger le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali.

Par Saïda F.

«**L'**entretien du réseau routier national est une priorité pour le secteur, les unités de surveillance et d'intervention routières doivent commencer à intervenir sur le terrain dès le mois de septembre prochain», a déclaré M. Ouali, lors d'une réunion de travail avec les directeurs des travaux publics (DTP) des wilayas de l'est et de l'ouest du pays.

Il a affirmé à ce titre que «*tous les moyens seront mobilisés pour réussir cette opération*».

Le ministre s'exprimait devant les DTP des wilayas de Sétif, Mila, Constantine, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Batna, Oran, Tiemcen, Ain Témouchent et Bordj Bou Arreridj.

Les unités en question auront

pour mission d'intervenir en permanence pour entretenir le réseau routier du pays, notamment les chemins des wilayas et les chemins communaux.

Le ministre a précisé à ce propos que les USIR seront également chargées de l'entretien des espaces verts sur les bordures des routes ainsi que de la rénovation des signalisations routières horizontales et verticales.

A cet effet, chaque unité sera dirigée par un ingénieur en travaux publics et comprendra un technicien en chef et quatre agents d'entretien.

M. Ouali a fait savoir que le ministère des Travaux publics puisera dans les 30 milliards de dinars consacrés à l'entretien du réseau routier national pour financer cette opération.

Un numéro vert sera, par ailleurs, mis à la disposition des citoyens, dès septembre prochain afin de signaler toute dégradation constatée sur le réseau routier.

Ce numéro sera fonctionnel en septembre dans la capitale



comme première étape avant d'être généralisée à toutes les wilayas du pays.

M. Ouali a, par ailleurs, instruit ses DTP de mettre en place des permanences nocturnes et durant les week-ends afin d'assurer une rapidité dans la mobilisation

des services des travaux publics, notamment en cas de catastrophes.

Abordant certains projets lancés dans le cadre de l'autoroute Est-Ouest, qui sont toujours en chantier, M. Ouali a sommé ces responsables de les achever.

Le ministère des Travaux publics prévoit en fin août une autre réunion de travail similaire avec les DTP des wilayas des Hauts-Plataux et du Sud après celles tenues avec les DTP des wilayas du centre, de l'est et de l'ouest du pays. S. F./APS

Forces navales

Le bateau école «Soummam 937»

accoste le port d'Alger

LE BATEAU école «Soummam 937» a accosté mardi le port d'Alger au terme d'une campagne d'instruction dans le cadre de la session de formation été 2015 au profit des élèves officiers des Forces navales.

Le bateau-école avec à son bord 99 élèves dont 27 femmes, a été inspecté par le commandant des Forces navales, le général-major Mohamed Larbi Houli qui s'est enquis des résultats acquis durant les différentes étapes de cette campagne d'instruction. Cette campagne organisée annuellement depuis des décennies, sanctionne la première année des élèves officiers de l'Ecole supérieure navale devant leur permettre d'appliquer les connaissances acquises lors de leur cursus théorique.

Outre l'évaluation des qualifications professionnelles en matière d'assimilation, d'endurance et de discipline, la session a permis également aux élèves officiers de s'adapter aux conditions et techniques de la navigation maritime durant ce parcours.

Elle a permis par ailleurs de découvrir l'histoire et les cultures des peuples à travers des visites aux musées lors des différentes haltes du bateau école. Lancée le 28 juin dernier, cette campagne a duré 36 jours dont 24 jours en haute mer et 12 jours de haltes au niveau de quatre ports (Algérie, Belgique, Portugal, Turquie). R. N.

Ferroukhi l'a annoncé

«Une feuille de route pour développer la filière avicole»

Une feuille de route commune pour le développement de la filière avicole a été arrêtée lors d'une rencontre entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, et le président du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, a-t-on appris auprès du ministère.

Cette feuille de route, adoptée lors d'une réunion, tenue récemment entre les deux parties, comprend sept axes à même d'augmenter la production de la filière avicole en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Il s'agit, selon la même source, de la mise en place d'un dispositif d'observation du marché, notamment celui des œufs de consommation. A ce titre, les deux parties ont aussi convenu de faire des points de situation sur

les capacités de production nationale en œufs de consommation tout en évaluant leurs impacts sur les marchés et les prix à court et à moyen terme.

Le ministre et le président du Conseil interprofessionnel de la filière avicole se sont aussi mis d'accord pour faciliter l'accès des éleveurs et producteurs avicoles aux crédits bonifiés et d'évaluer la situation des éleveurs ayant subi des pertes, avec l'éventualité de rééchelonnement et de prise en charge des intérêts pour ceux ayant contracté des crédits.

Le document commun préconise aussi d'étudier le dossier de l'introduction de serres avicoles normalisées en vue de faciliter l'investissement dans le domaine de l'élevage «chair» devant ainsi permettre aux acteurs qui opèrent dans l'informel de «déposer des

agréments exigés par la réglementation», a-t-on précisé. La feuille de route prévoit, en outre, d'étudier les aspects liés aux techniques de conservation des œufs de consommation et d'engager une réflexion pour la mise en place d'un produit d'assurance afin de préserver les ressources financières des éleveurs, eu égard à l'importance de l'investissement consenti, notamment dans le segment pond.

Par ailleurs, le ministre a réitéré lors de cette rencontre «sa volonté et sa disponibilité» à appuyer les éleveurs avicoles et à les accompagner dans l'objectif de réaliser un développement durable de la filière pour faire face à l'accroissement de la demande de la population et afin de garantir les revenus des professionnels.

Samy R.

Soutien à l'emploi des jeunes

Algérie Télécom et l'Ansej lancent la caravane nationale de la micro-entreprise

Algérie Télécom (AT) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) lanceront mercredi la caravane nationale de la micro-entreprise pour encourager les jeunes promoteurs à démarrer leurs projets et accompagner le déploiement du réseau d'AT, a-t-on appris hier auprès de l'opérateur historique.

Cette initiative, lancée en partenariat avec l'Association nationale des jeunes bénéficiaires de crédit et jeunes investisseurs, se veut un trait d'union entre Algérie

Télécom, l'Ansej et les jeunes investisseurs désireux de créer leur micro-entreprise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et bénéficier du plan de charge d'AT, a-t-on précisé.

Le coup d'envoi de la caravane sera donné à partir de la wilaya de Skikda, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imane Faraoun, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la

Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a-t-on ajouté. «La caravane va sillonner, sur une période de trois mois, les wilayas du pays du nord au sud», a-t-on encore expliqué. Avec un plan d'investissement de 45 milliards de dinars en 2015, Algérie Télécom a besoin d'entreprises sous-traitantes pour la modernisation de son réseau et le déploiement de câbles en fibre optique à travers un très vaste territoire, a-t-on soutenu, ajoutant que pour les jeunes promoteurs, AT assure

une formation au personnel et une convention annuelle qui garantit des revenus stables à la micro-entreprise. Un accord signé en 2011 entre Algérie Télécom et l'Ansej, pour aider à la création de micro-entreprises spécialisées dans les métiers en relation avec le secteur des télécoms a permis la création de près de «300 micro-entreprises et la formation de 504 jeunes techniciens», rappelle AT. M. O.

Secteurs économique et industriel

«Ils ont beaucoup contribué à l'absorption du chômage», affirme El Ghazi

■ Les secteurs économique et industriel ont beaucoup contribué à l'absorption du chômage dans la wilaya de Blida, a annoncé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.



Par Hassina B.

«**L**a wilaya de Blida a de la chance de disposer d'un tissu économique et industriel exceptionnel et qui a permis de réduire le taux de chômage au niveau local pour ne pas dépasser les 7,48%, soit un taux plus bas que la moyenne nationale qui est de 10,6%», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le ministre a souligné que les dispositifs d'aide à la création d'emploi relevant de son secteur dont les Agences

nationale de soutien à l'emploi de jeunes et d'assurance chômage (Ansej et Cnac) ont participé de manière effective dans la création de postes d'emploi, notamment au profit des jeunes diplômés de l'université ou du secteur formation et de l'enseignement professionnels.

Il a précisé, à ce propos, la mise sur pied, dans la wilaya de Blida et durant le premier semestre 2015, de pas moins de 467 micro-entreprises ayant permis la création de 968 postes d'emploi. Par ailleurs, durant cette même période, un total de

4 728 emplois a été créé par le secteur économique local. Ce chiffre reflète «la bonne santé» et le «dynamisme» de ce secteur dans la wilaya de Blida, a-t-il ajouté.

Durant sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Blida, M. El Ghazi s'est enquis, au niveau de plusieurs caisses de sécurité sociale, des conditions de prise en charge des assurés sociaux, tout en donnant des instructions pour une meilleure prise en charge de ces derniers par notamment des facilitations dans la délivrance des

différents documents tels que la carte Chifa, et ce, en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant lutte contre la bureaucratie à tous les niveaux.

Il a par ailleurs rappelé que 2015 sera l'année des recouvrements pour les caisses de sécurité sociale afin de leur permettre de réaliser un équilibre financier, appelant par la même occasion les employeurs à «participer à cette démarche et à faire preuve d'un sens de responsabilité en versant leurs cotisations et en déclarant tous leurs employés».

Le ministre a procédé, durant sa visite de travail dans la wilaya de Blida, à l'inauguration de certaines structures relevant de son secteur, dont l'antenne de l'Ansej à Bouguerra et le centre payeur de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) de la commune de Chebli. Il s'est également rendu au niveau de l'agence de Blida de la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale des Congés payés et du chômage Intempéries des secteurs du bâtiment, travaux publics et hydrauliques (Cacobatph).

M. El Ghazi a également visité des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'emploi, à l'instar de l'unité de menuiserie métallique de Meftah appartenant à l'entrepreneur Zerrouk Aissa qui a démarré en 2009 avec trois employés et qui emploie aujourd'hui 42 travailleurs.

Cet entrepreneur a même décroché des marchés avec de grandes entreprises telles que Cosider, Sonatrach et Sonelgaz.

Le ministre a également visité

une unité de conditionnement et d'emballage implantée à Beni Tamou, un laboratoire d'analyses médicales à Oued El Alleug et une unité de dialyse.

M. El Ghazi a achevé sa visite dans la wilaya de Blida par la remise de diplômes de formation et de chèques aux bénéficiaires des dispositifs de l'Ansej et de la Cnac ainsi que des décisions d'aide accordées par le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos).

H. B.

Changes L'intégration du yuan aux monnaies du FMI nécessite un «important travail»

UN «**IMPORTANT travail**» reste à accomplir pour déterminer si la devise chinoise peut rejoindre les monnaies de référence du Fonds monétaire international, a annoncé l'institution, affirmant toutefois que l'utilisation du renminbi s'est «accrue» sur le globe.

Le yuan, autre nom du renminbi, remplit le critère d'une monnaie utilisée pour les exportations, grâce à la puissance commerciale de la Chine. Mais d'autres conditions doivent être remplies, a relevé le FMI dans un rapport, indiquant qu'«un des points centraux de la revue sera de déterminer si oui ou non le renminbi est une monnaie librement utilisable».

Pour l'institution internationale, «un important travail reste à accomplir pour informer le conseil d'administration du FMI sur l'intégration du renminbi au panier de DTS (Droits de tirage spéciaux, l'unité de compte du FMI qui est actuellement composée du dollar, euro, livre et yen)».

Fin mai, les pays industrialisés du G7 s'étaient dits «tous d'accord» pour soutenir l'ajout de la devise chinoise aux monnaies du FMI mais avaient assuré que le processus ne devait pas être précipité.

La dernière modification de ce panier de devises remonte à 2000 quand l'euro avait remplacé le franc et le deutsche mark. Quelle que soit la décision finale, le rapport de l'institution précise que la composition actuelle du panier de devises reste en vigueur jusqu'en septembre 2016, et n'expirera pas comme prévu à la fin de l'année, pour laisser du temps aux opérateurs de marchés de s'adapter à un éventuel changement.

Le conseil d'administration du FMI se prononcera sur cette demande d'extension en août.

R.E.

Pétrole

Les majors européennes vont continuer à réduire leurs investissements en 2016

Les grandes compagnies pétrolières européennes vont continuer à réduire leurs dépenses d'investissements en 2016 pour faire face à la baisse des prix du pétrole, a indiqué l'agence Fitch Ratings.

L'agence s'attend à une baisse de 20% des dépenses d'investissements des «majors» comme Total, BP ou Shell en 2015 par rapport à 2014.

«Nous prévoyons une baisse encore plus importante en 2016, alors que les prix des sous-traitants diminuent et que les compagnies pétrolières devraient réduire encore

plus leurs coûts», estime Fitch dans une note publiée mardi.

Toutefois, l'agence relève qu'au cours du premier semestre, les majors européennes ont réussi à «amortir» l'effet de la chute des prix du brut sur leurs résultats financiers, grâce à l'augmentation des marges de raffinage et la relative stabilité des prix du gaz.

Leur performance opérationnelle mesurée par l'excédent brut d'exploitation (Ebitda) a baissé en moyenne de 36% sur la période, quand le Brent a chuté dans le même temps de 47%.

L'agence relève que «les marges de raffinage en Europe vont chuter, même si elles resteront plus élevées qu'en 2013 et 2014», tandis que «les prix du gaz naturel européen vont continuer à baisser», s'ajustant en décalé au repli des prix du brut.

Depuis le début de l'année, ces géants pétroliers ont lancé des programmes de cessions, mais l'abondance d'actifs disponibles qui en résulte pourrait «empêcher ces programmes de se réaliser complètement», selon Fitch.

Salem K./ Agences

Economie

La Banque mondiale change ses conditions de financement des pays

La Banque mondiale (BM) a dévoilé de nouvelles règles sociales et environnementales auxquelles ses 188 Etats-membres devront se soumettre pour recevoir des prêts de l'institution.

Aux termes de cet arsenal qui s'appuie sur dix nouveaux grands principes, les Etats

demandant le soutien de la BM devront notamment s'assurer que les populations locales auront donné leur «consentement» à un projet qui affecterait leurs conditions de vie.

Pour la première fois, la Banque mondiale exigera également des pays emprunteurs qu'ils garantissent les droits des

travailleurs, notamment celui de s'associer librement et de mener des négociations collectives.

La Banque a également amendé une précédente proposition sur les normes environnementales qui avait suscité la colère de la société civile en juillet 2014. L'institution envisageait alors des «indemnisations»

quand des projets causaient des dommages environnementaux.

Aux termes des règles présentées mardi, ces réparations devront désormais être considérées comme des solutions de «dernier recours» et pourront tout simplement être interdites «dans certains cas».

S.T.

Laghouat

Modernisation de près de 120 km de chemins de wilaya

■ Lancées en majorité durant l'année écoulée, ces opérations de modernisation ont donné lieu à la réception de près de 36 km, alors que plusieurs autres tronçons sont à un stade avancé de leurs travaux, selon les mêmes services. Ces projets concernent notamment le CW-121 sur une distance de 50 km, le CW-122 sur près de 17 km et la route reliant El-Ghicha à la RN-47 sur un linéaire de 29 km.

Par Lamine D./APS

Quelque 117 km de chemins de wilaya (CW) ont été renforcés et modernisés à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Lancées en majorité durant l'année écoulée, ces opérations de modernisation ont donné lieu à la réception de près de 36 km,

alors que plusieurs autres tronçons sont à un stade avancé de leurs travaux, selon les mêmes services.

Ces projets concernent notamment le CW-121 sur une distance de 50 km, le CW-122 sur près de 17 km, et la route reliant El-Ghicha à la RN-47 sur un linéaire de 29 km.

Ils portent, en outre, sur la réalisation de 10 km en voies



PH. A.D.R.

dédoublées sur le CW-230, ainsi que de 11 autres kilomètres de l'axe routier reliant la commune de Bennacer Benchohra et celle du chef-lieu de wilaya.

Les services de la wilaya font état également de la réception des travaux de réhabilitation des routes reliant Djebel Ammour aux RN-47 et RN-23, au vu de l'importance de cette région qui

compte de nombreuses structures économiques.

Dans le domaine de la maintenance, il est fait état de l'achèvement des travaux de réhabilitation et de revêtement de près de 95 km de routes sur le territoire des communes d'El-Assafia, Ain-Madhi, Sidi-Bouzid, Tadjerouna, Ksar El-Hirane et Hassi-Delâa.

Le parc de la direction des

travaux publics de Laghouat a été renforcé en équipements, dont des matériels de maintenance et équipements de signalisation, en plus de la proposition de la classification de 433 km de routes communales en chemins de wilaya, selon les services de la wilaya.

L. D./APS

Plus de 370 hectares à cadastrer en milieu urbain en 2015

UNE SUPERFICIE de près de 379 hectares de foncier urbain devra être cadastrée cette année dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris des services de la wilaya.

L'opération, qui ponctue celle ayant ciblé le foncier rural, devra permettre de cadastrer le foncier urbain localisé dans les communes de Gueltat Sidi-Saâd, El-Ghicha, Sidi-Bouzid, Brida, Ain Sidi-Ali et Oued-M'zi, ont précisé les mêmes services.

Elle devra permettre, selon la même source,

l'organisation du territoire ainsi que la maîtrise de façon précise du foncier et le contrôle total du portefeuille foncier.

Dans le même cadre, ont été élaborés les livrets fonciers et remis aux services de la conservation foncière, avant d'être délivrés aux citoyens touchés par le cadastre mené à travers la wilaya.

Le cadastre général a touché l'an dernier, dans la wilaya de Laghouat, une superficie de 11 146 hectares, soit 91%, dont 82% en

milieu urbain et 100% en milieu rural.

Les services de la wilaya relèvent, cependant, qu'en dépit des résultats obtenus, l'opération rencontre des contraintes d'ordre organisationnel, dont le manque de structures d'hébergement des équipes chargées de l'opération de cadastre au niveau des communes d'une centaine de 100 km du chef-lieu de la wilaya.

L.D.

Timimoun

Le ministre de l'Intérieur installe le wali délégué

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a installé le wali délégué de Timimoun (Adrar) dans ses nouvelles fonctions, dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des walis et des walis délégués.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali d'Adrar, Limani Mustapha, des autorités locales, militaires et civiles et des notables de la région.

M. Bedoui a transmis les salutations du président de la République à la population et aux notables de Timimoun, relevant que ces

wilayas déléguées «seront promues wilayas à moyen terme». Il a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de «rapprocher l'administration du citoyen et de renforcer la sécurité et les fondements de l'Etat de droit à travers la modernisation des infrastructures publiques et la promotion du dialogue».

Le ministre de l'Intérieur a également appelé les walis des régions du sud du pays à «accorder davantage d'intérêt aux ressources humaines notamment les diplômés universitaires issus de ces régions pour relever le défi et atteindre les objectifs escomptés en faveur du développement du Grand Sud». Le mouvement opéré récemment par

le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des walis, a vu la désignation de 17 walis délégués dont ceux des dix nouvelles circonscriptions administratives du sud du pays.

La décision de création de ces circonscriptions administratives a été entérinée lors du Conseil des ministres du 24 mai dernier.

A Timimoun, M. Bedoui a rencontré les notables et les membres des zaouias de la région qui l'ont chargé de «transmettre leurs salutations» au Président Bouteflika pour «ses efforts en faveur du pays au des régions et populations du Sud en particulier».

N.T./APS

Oran

Attribution prochaine de 190 logements sociaux à Bethioua et Tafraoui

Pas moins de 190 logements sociaux locatifs seront attribués prochainement dans les communes de Bethioua et Tafraoui (Oran), a-t-on appris du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

En marge de la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général de la wilaya d'Oran, Sabour Mohamed a indiqué à l'APS que 120 logements à Bethioua et 70 autres à Tafraoui

seront attribués dans les prochains jours après achèvement des procédures légales.

Cette opération intervient en complément du programme de relogement lancé au mois de ramadhan dernier ciblant trois communes qui sont Misserghine (160 logements), Toumiat à Oued Tlélat (100 logements) et un nombre similaire à Hassi Mefsoukh.

Quelque 2 300 logements ont été attribués dans la wilaya

d'Oran durant le premier semestre de l'année en cours, a rappelé le DG de l'OPGI, signalant que les logements en cours de réalisation dépassent 51 000 unités, un chiffre jugé des plus importants au niveau national.

Dans le cadre du programme quinquennal précité, la wilaya a bénéficié de plus de 104 000 logements de différentes formules. Le logement social locatif se taille la part du lion avec 57 000 unités dont une grande par-

tie livrée. Il est attendu la réception de plus de 9 600 autres logements en 2015.

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a présidé l'installation de Dziri Toufik, nouveau secrétaire général de la wilaya en remplacement de Filali Adelghani, nommé wali de Souk Ahras dans le cadre du dernier mouvement opéré par le président de la République sur le corps des walis et walis délégués.

S.M./APS

Constantine

Un nouveau centre des archives pour la wilaya

UN NOUVEAU centre des archives pour la wilaya de Constantine vient d'être lancé en travaux dans la ville Ali-Mendjeli, a-t-on indiqué à la direction de l'Administration locale (DAL). Cette nouvelle infrastructure sera

réceptionnée dans un délai de 24 mois, a-t-on souligné de même source, faisant part de l'impact qu'aura ce futur centre dans l'amélioration des conditions de conservation des archives de la wilaya. Une fois réceptionné, ce futur centre des archives offrira des espaces adaptés pour rassembler et conserver les archives de la wilaya, actuellement installées dans l'ancien centre des archives du centre-ville et dont la structure s'est avéré exigüe pour contenir le volume important de documents, a-t-on encore souligné à la DAL. Prévu sur une surface de plus de 6 000 m², non loin du nouveau centre des archives du secteur de la justice implanté à l'unité de voisinage (UV) n°01 de la ville Ali-Mendjeli, le futur centre des archives de la wilaya sera géré aux moyens d'un système moderne, a-t-on précisé de même source. Le projet de réalisation d'un nouveau centre des archives pour la wilaya de Constantine a été inscrit depuis plusieurs années, a-t-on rappelé, précisant que cette structure sera également dotée d'espaces de rencontres pour l'organisation de séminaires et de journées d'étude.

R.R.



Tunisie

La Commission des finances adopte le projet de loi de finances complémentaire

■ La commission des finances, de planification et de développement à l'ARP (Assemblée des Représentants du Peuple) a adopté à l'unanimité le rapport final sur le projet de loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice 2015.

Ph.: DR



Ahmed O./ agences

L'examen du projet de LFC en plénière pourrait être reporté afin de permettre aux députés de prendre connaissance du rapport de la commission, de la version finale du projet et de proposer d'autres amendements, a déclaré le président de la commission Mongi Rahoui à l'Agence TAP.

Rahoui a fait savoir que la taxe de sortie du territoire (30d) a été annulée, jusqu'à la fin de cette année, ajoutant que cette taxe sera ajoutée, le 1^{er} janvier 2016, au projet de loi de finances pour l'exercice 2016.

La taxe de sortie ne concerne pas les pays maghrébins. Le projet de LFC comporte 27 articles au lieu de 26 après la suppression des articles 10, 11 et 15 et l'ajout de nouveaux articles concernant l'annulation des dettes des agriculteurs atteignant 3 mille dinars au lieu de 2 mille dinars, d'où l'augmentation du nombre des agriculteurs bénéficiaires de cette mesure, à savoir 52 mille agriculteurs contre 36 mille. Le deuxième article ajouté concerne l'exonération de l'impôt sur le revenu des personnes dont le revenu net est de 5000 dinars, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Rahoui a rappelé l'introduction d'amendements aux articles 2, 3, 4, 6, 7 et 8, des amendements approuvés par le ministère des Finances. La commission a recommandé dans son rapport dont une copie est parvenue à l'Agence TAP, la nécessité de fixer le plan quinquennal de développement et la note d'orientation, outre la publication dans les meilleurs délais du code de l'investissement.

Il s'agit également d'instituer la bonne gouvernance dans les sociétés d'investissement à capital développement installées dans les régions, en plus du réexamen du décret-loi portant

organisation de l'activité des associations de micro-finance.

Selon la plupart des députés le rapport du projet de LFC 2015 ne comporte pas de mesures radicales et profondes visant l'impulsion du développement, de l'emploi et de l'investissement mais des mesures exceptionnelles et conjoncturelles dictées par les situations sécuritaire et économique.

Et d'ajouter que le budget complémentaire, préparé par un gouvernement stable, ne reflète pas clairement la politique et le programme économique de ce dernier. Les membres de la commission ont regretté notamment l'absence de mesures structurelles dans les domaines de la fiscalité, la douane et l'investissement.

Ils ont également critiqué l'absence de mesures dans d'autres secteurs économiques sinistrés, dont l'agriculture, et des décisions pour la lutte contre la contrebande.

Le rapport a mis en exergue l'absence de prétextes pour la suppression de publication des sukks islamiques et de mesures fiscales qui allègent les charges du citoyen, ajoutant que les mesures prises au profit du secteur touristique sont des mesures urgentes et conjoncturelles et non structurelles.

Ils ont appelé, au cours des réunions consacrées à l'examen de ce projet (du 30 juillet au 2 août), à la révision de la liste des impôts dont les contribuables sont redevables pour ancrer le

principe de la justice fiscale et à activer l'ajustement automatique du prix de l'énergie.

Ils ont recommandé de préserver l'enveloppe allouée au développement (5800 MD) et les sukks islamiques d'une valeur de 525 MD, tout en trouvant les solutions requises aux difficultés entravant la mobilisation de ces derniers.

A.O./ agences

Libye Tripoli exclut toute intervention militaire étrangère

Le Premier ministre du gouvernement libyen, Abdallah al-Theni, reconnu par la communauté internationale, a indiqué que son gouvernement exclut toute intervention militaire étrangère sur le territoire libyen, a rapporté lundi l'agence de presse officielle LANA.

«La Libye accueille la coopération avec tous les pays, mise en pratique avec le respect mutuel et la non-intervention dans les affaires domestiques libyennes», a déclaré M. al-Theni.

Ces remarques font suite à certains rapports selon lesquels les pays européens envisagent de relancer des opérations militaires en Libye dès qu'un gouvernement d'unité sera formé.

Ces rapports précisent que la Libye étant devenue un point de convergence pour les migrants illégaux voulant entrer en Europe, les pays européens prévoient d'organiser une opération militaire pour lutter contre l'immigration illégale en Méditerranée.

La Libye, un des plus grands producteurs pétroliers du monde, a été le témoin de changements politiques brutaux depuis la chute de son ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

Suite à la prise de Tripoli, capitale libyenne, par le groupe «Fadrij Libya» en août dernier, la milice a établi son propre gouvernement pour faire face au gouvernement reconnu par la communauté internationale, actuellement exilé dans la ville de Tobrouk, dans l'est du pays.

Le gouvernement autoproclamé de Tripoli est un gouvernement «illégitime et non reconnu par la communauté internationale. C'est un groupe de hors-la-loi», a déclaré M. al-Theni.

R.M.

Sahara occidental

Situation catastrophique des élèves en raison des pratiques marocaines

La ministre sahraouie de l'Education et de l'Enseignement Meriem Salek Hamada a affirmé à Alger que la situation des élèves sahraouis dans les territoires occupés était «catastrophique» en raison des pratiques marocaines estimant que la solution résidait dans l'autodétermination et l'indépendance.

Au terme de l'audience que lui a accordée la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrat au siège du ministère, M^{me} Hamada a indiqué que «les élèves sahraouis subissaient toutes les formes de restriction et de pression imposées par l'occupant marocain».

Elle a par ailleurs précisé que sa rencontre avec la ministre de l'Education nationale a porté sur «les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la République sahraouie et de hisser le niveau du système éducatif».

Il a été convenu lors de la rencontre de la création de commissions pour tirer profit de l'expérience algérienne dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, a-t-il ajouté.

Pour sa part, M^{me} Benghebrat a indiqué que l'objectif de la rencontre est de concrétiser la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, soulignant la disposition de l'Algérie à aider la République sahraouie pour développer son système éducatif.

Une ONG pro-Polisario reconnue par le Maroc interdite à Al Aïyoun

Les autorités d'occupation marocaines ont empêché la tenue de la première activité de l'Association sahraouie des victimes de violation des droits de l'Homme (ASVVDH), dans la capitale sahraouie Al Aïyoun occupée, ont rapporté des sites électroniques.

Selon les mêmes sources, les autorités d'occupation ont empêché la tenue d'une «session de formation» de quatre jours à Al Aïyoun que comptait organiser cette l'ONG (officiellement reconnue par Rabat) au profit de femmes pro-Polisario sur «le rôle de la gente féminine dans le conflit du Sahara occidental et la récupération de la mémoire».

La maison qui devait abriter les cours a été encerclée par les forces de l'ordre, rendant impossible son accès, a-t-on ajouté.

Ce qui semble reproché à la direction de l'ONG, a-t-on précisé, c'est «cette persistance à agir dans la "clandestinité": les associations ayant leurs récépissés organisent en effet leurs événements dans des salles publiques ou dans des hôtels et non pas dans des domiciles».

L'ASVVDH a condamné l'interdiction de sa première activité, estimant qu'elle consacre la volonté de l'Etat marocain d'empêchant les visites des partisans de l'autodétermination souhaitant communiquer avec les activistes sahraouis.

Parallèlement, trois ressortissantes espagnoles, membres d'un réseau de soutien au Front Polisario de la commune de Getxo, venues animer cette session de formation ont été expulsées à leur descente d'avion en provenance de Las Palmas, ont ajouté les mêmes sources.

A.O./SPS

Afghanistan

Le nombre de victimes civiles atteint un nouveau record

■ Le nombre de victimes civiles du conflit afghan a atteint un nouveau record dans la première moitié de l'année, qui marque la fin de la mission de combat de l'Otan, a annoncé l'ONU hier au moment où les talibans, conviés à des pourparlers de paix, s'entredéchirent sur la succession de leur chef.

Par Ali O.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, 1 592 personnes ont été tuées et 3 329 blessées dans des violences, révèle la mission de l'ONU en Afghanistan (Unama) dans son rapport semestriel sur le sujet. L'Unama a recensé une baisse de 6% du nombre de tués par rapport au premier semestre 2014, mais une hausse de 4% du nombre de personnes blessées dans les combats entre les insurgés et les forces de sécurité afghanes, les attentats et les assassinats. Au total, le nombre de victimes du conflit a augmenté de 1% par rapport à l'an dernier et s'est établi à 4 921 personnes tuées et blessées, soit le chiffre le plus élevé depuis 2009, année du début de la compilation de ces statistiques, et de la nouvelle flambée des violences en Afghanistan. Plus inquiétant encore, le nombre de femmes victimes des violences a augmenté de 23% et celui des enfants de 13%. Les combats au sol entre les insurgés et les forces de sécurité afghanes sont la première cause de décès et de blessures infligées aux civils afghans, selon le document qui

note également que 70% des blessures et des décès sont le fait des insurgés. «*Les froides statistiques concernant les victimes civiles ne traduisent pas toute l'horreur de la violence en Afghanistan, les corps déchiés des enfants, des mères, des filles, des fils et des pères*», a commenté le chef de l'Unama, Nicholas Haysom, cité dans le rapport. «*Ce sont les conséquences très réelles du conflit en Afghanistan*», qui dure depuis 2001 et la chute du régime des talibans. Depuis décembre dernier et la fin de la mission de combat de l'Otan, l'armée et la police afghanes sont seules pour faire face aux combattants islamistes, talibans pour la plupart. Quelque 13 000 soldats étrangers sont toujours déployés en Afghanistan, mais leur mission se limite à la formation de leurs homologues afghans et à des missions antiterroristes ponctuelles.

Les talibans ont donc changé leur fusil d'épaule et «*ont délaissé les tactiques de guérilleros qu'ils utilisaient lorsque l'Otan était encore en mission de combat pour attaquer directement aux forces afghanes. Les talibans sont désormais beaucoup plus*



audacieux», relève Graeme Smith, expert au groupe de réflexion International Crisis Group (ICG). Du coup, le nombre de victimes au sein de l'armée et de la police a aussi augmenté.

Les chiffres de l'ONU reflètent également une propagation des combats à tout l'Afghanistan. Si

le sud et l'est du pays, bastions des talibans, sont de loin les régions les plus touchées par les violences, les attentats et les combats se sont multipliés ces derniers mois dans le nord et le nord-est, des zones autrefois relativement stables. Ainsi dans le nord-est, et plus particulièrement dans la province du

Badakhshan, à la frontière avec le Tadjikistan, les rebelles sont passés à la vitesse supérieure dans leur offensive.

Malgré cette présence croissante sur le terrain, les talibans sont plongés dans une crise interne concernant la succession de leur chef historique, le mollah Omar, dont la première conséquence a été le report sine die de pourparlers de paix avec le gouvernement afghan amorcés début juillet au Pakistan voisin.

L'annonce la semaine dernière de la mort du mollah Omar doublée de l'élection rapide de son successeur, le mollah Akhtar Mansour, ont donné lieu à des déchirements internes, une frange des talibans, menée par la famille du défunt chef, refusant catégoriquement de faire allégeance au nouvel «émir» de la rébellion islamiste. Sans un minimum d'unité, il est difficile d'imaginer les talibans retourner rapidement à la table des négociations, estiment des analystes. Pourtant, ces pourparlers sont la «*seule option crédible*» pour ramener la paix dans la région, a plaidé cette semaine le chef de l'armée pakistanaise, le général Raheel Sharif.

A. O.



Points chauds

Désinvolture

Par Fouzia Mahmoudi

Si les États-Unis essaient depuis plusieurs années d'assouplir leurs relations avec une grande partie du monde, notamment en tendant plus ou moins fermement la main à certains de leurs ennemis historiques, tels que les gouvernements iraniens ou encore cubains, les relations avec la Chine n'ont jamais été aussi tendues. Il semblerait qu'après avoir passé plusieurs années à adoucir et cultiver leurs rapports avec Pékin, les Américains aient soudain décidé que cela n'en valait plus la peine. C'est du moins ce à quoi fait penser leur attitude plus que désinvolte depuis plusieurs mois avec leurs partenaires chinois. Ainsi, la diplomatie américaine d'il y a quelques années qui prenait beaucoup de soin à ne pas froisser Pékin, allant jusqu'à craindre de recevoir le Dalai-lama à Washington, semble s'être largement affranchie de cet état d'esprit. Récemment, la Maison-Blanche n'a pas hésité à soutenir plus ou moins ouvertement le Japon dans la petite guerre qui oppose Tokyo et Pékin concernant la suprématie sur un chapelet d'îlots aux larges des côtes chinoises et nipponnes. En effet, le secrétaire d'État américain John Kerry a dénoncé hier, auprès de son homologue chinois Wang Yi, la «*militarisation*» que Pékin a engagée en mer de Chine méridionale, à l'origine d'une poussée de fièvre avec ses voisins d'Asie du Sud-Est. Le patron de la diplomatie américaine a fait part des préoccupations de Washington lors d'un entretien avec Wang, en marge de rencontres diplomatiques régionales à Kuala Lumpur, en Malaisie, dominées par les revendications et les initiatives controversées de Pékin en mer de Chine méridionale. Une région stratégique pour les échanges internationaux. Les Chinois sont accusés de mener d'énormes opérations de remblaiement en mer de Chine méridionale, transformant des récifs coralliens en ports et en infrastructures diverses, afin de gagner du terrain sur l'eau, quelque 800 hectares ces 18 derniers mois, selon Washington, et étendre leur souveraineté. Les États-Unis et les nations d'Asie du Sud-Est ont appelé à mettre fin à ces opérations, ce que la Chine a refusé. Mais hier, Wang a affirmé que la réhabilitation de territoires avait «*déjà cessé*». À n'en pas douter, cette intervention de Washington dans les affaires chinoises ne peut pas être au goût de Pékin, reste à savoir comment ces «*ingérences*» seront gérées du côté du pays du Soleil levant et surtout si cela rendra les relations avec Washington encore plus tendues qu'elles ne le sont déjà alors que les accusations de piratages de part et d'autre ne cessent d'être lancées et que la dette américaine auprès des Chinois reste toujours aussi élevée.

F. M.

Yémen

Les loyalistes maintiennent la pression sur les rebelles

Les forces loyalistes, qui ont repris l'initiative dans le sud du Yémen, tentaient hier de capitaliser sur la reconquête d'Aden et de la principale base aérienne du pays après quatre mois de guerre contre les rebelles Houthis.

Au lendemain de la reconquête de Houta, chef-lieu de la province de Lahj, au nord d'Aden, des combattants de la rébellion ayant fui cette ville et la base aérienne d'Al-Anad étaient encerclés par les forces progouvernementales, selon des sources militaires. Ils étaient pris en tenailles dans la région de Wadi al-Husseini, sur la route reliant Houta à Al-Anad.

Selon le ministère yéménite de la Défense, cette base aérienne stratégique est tombée à l'issue d'une offensive lancée avec le soutien aérien et matériel de la coalition arabe sous commandement saoudien. Cette coalition est intervenue le 26 mars au Yémen pour soutenir le président Abd Rabbou Mansour Hadi aujourd'hui exilé en Arabie saoudite.

Au moins 39 rebelles et 17 combattants loyalistes ont été tués et des dizaines d'autres blessés ces dernières 24 heures dans les violents combats à Houta, ont indiqué des sources médicales et militaires. «*Houta est sous contrôle après des opérations de ratissage dans la nuit*

et ce matin», a affirmé hier une source militaire, alors que le gouverneur de Lahj était attendu dans la journée dans cette ville pour la première fois depuis sa chute en mars aux mains des rebelles. Pour mieux sécuriser Aden, la deuxième ville du Yémen, les forces gouvernementales ont reconquis la province de Lahj et tentaient à présent de reprendre la province d'Abyane, plus à l'est, dont le chef-lieu Zinjibar est toujours sous contrôle rebelle. Un porte-parole des forces progouvernementales a toutefois annoncé hier que «*la libération*» de Zinjibar était «*désormais proche*», ajoutant dans un communiqué publié par l'agence gouvernementale Saba que ses hommes avaient «*porté des coups durs*» aux insurgés dans la province d'Abyane. Riad Kawhaji, chef de l'Institut pour les Affaires militaires au Moyen-Orient et dans le Golfe, a relevé «*l'incapacité des Houthis et de leurs alliés à arrêter l'offensive*» des forces loyalistes qui sont en passe de «*conquérir rapidement Abyane et Taëz (sud-est)*», la troisième ville du Yémen. Selon lui, ces forces, soutenues par l'aviation de la coalition arabe qui assure «*une maîtrise de l'espace aérien*», «*bénéficient désormais de l'appui de forces terrestres de cette coalition, qui ont débarqué récemment à Aden avec du*

matériel militaire moderne, dont des chars et des pièces d'artillerie», a-t-il ajouté.

«*La poursuite de l'offensive augmente la pression sur les Houthis dès lors qu'ils continuent à refuser les initiatives pour un règlement pacifique de la crise*», a-t-il ajouté. Après le revers subi à Aden, le chef de la rébellion, Abdelmalek al-Houthi, s'était dit lundi prêt à un règlement politique du conflit au Yémen. «*Nous accueillons tout effort d'une quelconque partie neutre arabe ou internationale*», a-t-il dit. Sur le plan humanitaire, un avion militaire saoudien a atterri hier à l'aéroport d'Aden où il a livré une nouvelle aide médicale de 25 tonnes, a rapporté un correspondant de l'AFP.

À Bruxelles, la Commission européenne a annoncé une nouvelle aide humanitaire de 12 millions d'euros au Yémen, un pays où la situation a été jugée «*catastrophique*» par Christos Stylianides, le commissaire pour l'aide humanitaire.

Partis de Saada, leur fief dans le nord du Yémen, les Houthis, issus de la minorité chiite zaidite et aidés par des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont lancé l'an dernier une offensive qui leur a permis de prendre le contrôle de la capitale Sanaa et de vastes secteurs du nord, du centre et de l'ouest du pays.



Festival international de Timgad

Belle ambiance avec Waïl Djassar, Souad Massi et Massinissa

Le public qui a assisté à la sixième soirée du Festival international de Timgad était gâté par les trois artistes qui l'ont animée. C'est la star arabe Waïl Djassar, l'algérienne Souad Massi ainsi que le chanteur d'expression kabyle Massinissa qui ont créé la joie jusqu'à une heure tardive de la soirée de mardi. Avec sa voix douce, Waïl Djassar a chanté les meilleures chansons de son répertoire artistique avant de céder la scène à Souad Massi qui rencontre son public après une longue absence. Quant au jeune Massinissa, il a clôturé la soirée avec des chansons rythmées faisant danser tout le public.

Par Abia Selles

Le festival international de Timgad représente une bouffée d'oxygène pour la population de Batna et des villes voisines en cette période d'été. D'ailleurs depuis le début de la 37^e édition, un public nombreux profite des soirées proposées afin de passer des moments musicaux de haut niveau. Des jeunes, des moins jeunes et des familles profitent de cet événement pour oublier la chaleur des longues journées d'été. «J'ai assisté à la plupart des soirées cette année. Je suis en vacances et je n'ai pas les moyens pour me déplacer en dehors de la ville», nous a confié un jeune de Batna. «Les soirées sont super. Je suis fan de la majorité des artistes qui sont venus cette année et je souhaite que ce genre de manifestation soit multiplié dans les villes de l'ouest du pays» disait un mélomane de musique moderne.

Après avoir passé une belle soirée avec Saber Rebae lors de la soirée de lundi, les amoureux de la musique orientale se sont régaliés mardi soir avec la star libanaise Waïl Djassar. Ce dernier s'est dit heureux de rencontrer ses fans algériens soulignant qu'il porte un grand amour à ce pays.

Durant plus d'une heure de



temps, le public a profité de la douce voix de l'artiste pour écouter des chansons pleines d'émotions. «Lama tegheb», «Min fena masdom» et «Omri ma nesetak» sont des chansons du dernier album de Waïl Djassar avec lesquelles il a commencé la soirée avant de chanter des succès de son réper-

toire artistique. Après plusieurs années d'absence, Souad Massi est de retour au festival international de Timgad où elle a chanté les plus beaux textes sous des rythmes variés. Avec son sourire habituel et sa guitare à la main, elle est montée sur scène sous les applaudissements de ses fans qui

ont recommandé la reprise de plusieurs chansons.

Cette soirée a été clôturée par une belle prestation du chanteur d'expression kabyle Massinissa. Le public a chanté et dansé avec lui jusqu'à une heure tardive de la soirée.

A.S.

Salle Ahmed Bey de Constantine Saber Rebai enchante le public

Le chanteur tunisien Saber Rebai a enchanté mardi soir le public de la salle de spectacles Ahmed Bey à Constantine par un bouquet de ses plus belles chansons, dans un agréable moment où l'artiste, en digne représentant de la chanson arabe, a su créer un moment fort de communion musicale avec l'auditoire. En scène dès 22h30, le crooner à la voix chaude et envoûtante en costume sombre et chemise blanche, et son éternel sourire, passant allègrement et avec un égal talent du genre oriental au folklore tunisien, aura laissé une forte impression comme en témoignent les applaudissements nourris du public. Saber a

entamé sa prestation avec «Ya assal», «Atayer», «Tesslamli» et puis «Ajmal nissa'edouniya», «Athada al alam» faisant fondre les âmes sensibles, transportées dans un monde où l'amour et le romantisme règnent en maîtres. A un certain moment, «le prince de la chanson arabe» comme le surnomment ses fans de par le monde ouvre une parenthèse pour témoigner de tout l'amour et toute la considération qu'il porte à l'Algérie et son peuple pour «leur soutien à la Tunisie dans ses moments difficiles». Retour au chant, l'élégant Saber interprète un cocktail tunisien avec entre autres «Daloula» «Mazyana» «Achek maghroum» devant un audi-

toire aussi émerveillé que «participatif» et dont les rythmes endiablés de l'orchestre qui accompagne l'artiste ont enflammé la salle. Dans un moment de vive émotion, en hommage à la regrettée Warda El-Djazairia, le chanteur a entonné «Al wadaa», «Ismaouni» et «Fi youm oui lila», suscitant de stridents youyous et des salves d'applaudissements en standing-ovation. Saber clôt son tour de chant avec «Barcha Barcha» que le public n'a cessé de réclamer dévoilant encore une fois sa virtuosité vocale, la beauté de son style lyrique et romantique et sa façon de captiver un public frétilant conquis dès les premières notes.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Théâtre antique de Djmila
Du 6 au 15 août :
Festival international de Djemila
- Tahtahate El Fenanine (la pêcherie)
Jusqu'au 16 août :
Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes
6 août :
- Spectacle chaabi avec l'artiste Kamel Kobbi
7 août :
- Soirée chaabi animée par l'artiste Moukii Abdelhak
8 août :
- Kaada chaabi avec l'artiste Saadi Noureddine
Maison de la culture de Sidi Bel Abbès
Du 8 au 13 août
Festival international des danses populaires
Maison de la culture de Tizi Ouzou
Jusqu'au 9 août :
Festival arabo-africain des danses folkloriques
Nouveau théâtre de verdure de Timgad (Batna)
Jusqu'au 6 août :
- 37^e édition du Festival international de Timgad.
Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : "Anamorphoses et certitudes".
Complexe culturel Abdelwahab Salim (Chenoua-Tipaza)
Jusqu'au 15 août :
Exposition de peinture "Lumières du Sud" de Salim Bouhali.
- Maison de la culture Ahmed Aroua (Koléa)
Jusqu'au 6 août :
- 7^e édition du Festival culturel maghrébin de la chanson andalouse.
Maison de la culture de Khenchela
Du 20 au 25 août :
Festival national du théâtre pour enfants
Théâtre régional Ould Abderahmane Kaki de Mostaganem
Du 20 au 26 août :
Festival national de la poésie melhoun
Théâtre régional de Sdi Bel Abbès
Du 22 au 28 août :
Festival national de la chanson raï

Coup-franc direct



Guéguerre interminable

Par Mahfoud M.

A lors qu'on pensait que la hache a été enterrée entre le président de la JSK, Hannachi, et ses opposants, ces derniers se sont manifestés pour remettre en cause sa légitimité et demander son départ du club. Pour eux, ce dernier précipite le club phare de la Kabylie vers la faillite et se doit de ce fait quitter. Les gens de l'opposition ne sont pas prêts à baisser les armes et insistent pour le départ de l'actuel président qu'ils accusent de tous les maux, surtout que l'équipe n'a pas réussi vraiment un bon stage en Tunisie et les joueurs n'ont pas trouvé la faille pendant les matchs amicaux disputés lors de ce stage. Cela inquiète au plus point les fans des Canaris qui espèrent qu'il y ait un changement et c'est ce qui a emmené les anciens dirigeants et joueurs à se manifester pour tenter de forcer le destin et débarquer Hannachi. Toutefois, c'est le club qui est le grand perdant dans cette guéguerre interminable qui risque d'avoir des répercussions sur la formation des Jaune et Vert, sachant que les fans craignent de revivre le cauchemar de la saison passée où le club avait souffert et n'a assuré son maintien que lors de l'avant-dernière journée de la Ligue 1.

M. M.

JS Saoura

La direction exige 6 millions de DA pour la libération de Benzerga

Le défenseur Omar Benzerga pourrait ne pas jouer à l'ASM Oran où il s'était engagé la semaine passée après que la direction oranaise a jugé «exorbitantes» les exigences financières de la JS Saoura, club employeur du joueur, pour lui délivrer sa lettre de libération.

La JSS a réclamé la somme de six millions de dinars pour conclure la transaction, a-t-on appris auprès de la direction de l'ASMO. Benzerga avait rejoint le club du Sud, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne l'été passé, mais il n'est pas allé au bout de sa première saison avec cette formation. L'ancien joueur de Nantes (Ligue 1, France) a répondu favorablement à la sollicitation de l'ASMO, qui était à la recherche d'un défenseur central. Il a signé un contrat de deux ans avec cette formation de



l'élite algérienne croyant qu'il allait obtenir son bon de sortie de la JSS sans trop de peine. Mais la JSS a conditionné la délivrance de ce document par le remboursement par le joueur d'un (1) million de DA qu'il avait encaissé du club la saison passée, en plus de 5 autres représentant l'indemnité du transfert, précise-t-on de même source.

Mondiaux de Pékin d'Athlétisme Dernière ligne droite pour les représentants algériens



Les onze athlètes algériens, qualifiés pour les championnats du monde d'athlétisme de Pékin (22-30 août 2015), ont entamé la dernière ligne droite de leur préparation en prévision de ce rendez-vous. Après un championnat national «open» qui a enregistré la qualification de Saber Boukemouche et Miloud Rahmani au 400 m haies, ainsi que la participation de quatre mondialistes, «tout le monde a repris le chemin de la préparation avec la ferme détermination

de faire bonne figure à Pékin», a indiqué mardi la cellule de communication de la FAA. Parmi les plus attendus à Pékin, figure bien entendu le champion olympique-2012 sur 1500m, Taoufik Makhloufi qui est au centre de Font-Romeu en France, pour apporter les correctifs nécessaires après ses dernières sorties pour tenter de «griller» ses redoutables concurrents. Makhloufi qui semble retrouver sa forme, a déclaré que son objectif reste «le titre mondial du 1500 m avant de s'attaquer au record du monde de l'épreuve détenu par le marocain Hicham El Guerrouj». A l'instar de Makhloufi, sa compatriote Souad Ait Salem a assuré vouloir «aller chercher une place honorable et pourquoi pas entrer dans l'histoire en étant avec les huit premières au monde sur le marathon», selon un communiqué de la même source. Après sa participation au championnat d'Algérie «open» et avoir remporté le 5000m, Ait Salem est repartie dimanche à Pris Vincennes (France) pour achever sa préparation. C'est le cas aussi d'Abdelmalek Lahoulou qui a coupé son stage pour venir gagner le 400 m haies et repartir pour continuer sa préparation. Cette option n'a pas été prise par Larbi Bouraada et Amina Bettiche qui après des stages à Paris, ont préféré rester à Alger jusqu'au départ de la délégation pour Pékin. Bouraada s'entraîne tous les après-midi à raison de 2 heures par jour, tandis que Bettiche a opté pour du biquotidien. Ces deux athlètes sont annoncés pour la journée de l'élite de la FAA, prévue pour le 8 août à Alger. Outre Makhloufi, Yacine Hathat (800 m), Nabil Tabti et Hicham Bouchicha (3000 m steeple), se trouvant tous à Font Romeu et enfin Barkahoum Drici qui se prépare à Ifrane au Maroc, ont fait l'impasse sur le national.

Ligue des champions/MCEE-USMA demain à 21h30 Les Rouge et Noir pour sceller leur sort

Les deux représentants en Ligue des champions d'Afrique, le MC El Eulma et l'USM Alger se rencontrent demain au stade Messaoud-Zeghar d'El Eulma pour le compte de la quatrième journée de cette compétition prestigieuse.

Par Mahfoud M.

Il s'agit d'une rencontre importante pour les deux formations mais beaucoup plus pour les visiteurs, les Rouge et Noir qui scelleront définitivement leur sort demain. Ainsi, les gars de Soustara auront besoin des trois points du succès pour assurer définitivement leur qualification au dernier carré qui leur permettra de se rapprocher plus de leur rêve qu'ils caressent depuis quelque temps, à savoir, décrocher le titre de la compétition la plus prestigieuse en Afrique. Les Usmistes enteront dans ce match avec une grande détermination pour prendre les trois points. Ils tenteront de refaire le coup de l'Entente de Sétif après avoir gagné à Sétif. Les poulains de Hamdi se sont bien préparés pour ce rendez-vous et ont l'intention de se donner à fond pour tenter d'aller le plus loin possible dans ce rendez-vous. Les Eulmistes, pour leur plus part, n'attendent pas beaucoup de cette compétition



L'Usma pour s'assurer le ticket de qualification

étant donné que leur principal objectif est de revenir le plus vite possible en Ligue des champions d'Afrique. D'ailleurs, le fait d'avoir raté leurs trois premiers matches, ne leur permet pas de croire à une quelconque qualification au prochain tour. Les protégés de Hadjar essaieront quand même d'enregistrer le succès de l'honneur pour montrer

qu'ils sont décidés à se ressaisir. Pour l'USMA, le coach Hamedi compte faire quelques changements en faisant appel à Derfalou qui se sent prêt à jouer et donc prendre sa place dans l'effectif-type. Ce renfort sera très important pour l'équipe qui se déplacera donc en conquérante chez les Eulmistes.

M. M.

Les Sétifiens affûtent leurs armes au Caire

Les Sétif (Ligue 1 de football) entame mardi un stage préparatoire au Caire en vue du match en déplacement face à Al-Merreikh du Soudan, dimanche 9 août à Omdurman, dans le cadre de la 4e journée (Gr B) de la Ligue des champions d'Afrique.

Arrivés lundi soir dans la capitale égyptienne, les coéquipiers de Benyettou devront mettre à profit ce stage, qui s'étalera jusqu'à vendredi,

pour apporter les derniers réglages en prévision de ce rendez-vous considéré déjà comme «décisif» dans l'optique d'une qualification au dernier carré.

Côté effectif, l'entraîneur de l'Entente Kheireddine Madoui peut se réjouir de travailler avec un groupe au complet à l'exception de Zerara et Dagoulou, convalescents. Le MCE Eulma, l'autre représentant algérien dans le groupe B, avait éga-

lement effectué un stage au Caire avant son match face aux Soudanais (défaite 2-0), dans le cadre de la première journée.

Tenant du trophée, l'ESS peine à retrouver ses sensations africaines avec un bilan d'une défaite, une victoire et un match nul, accusant actuellement cinq points de retard sur l'USM Alger, leader du groupe avec 9 points, à trois journées de la fin de la phase de poules.

MO Béjaia

L'équipe en stage à Alger du 7 au 14 août

Le MO Béjaia (Ligue 1 algérienne de football) effectuera un stage à Dar El Beida (Alger) du 7 au 14 août en prévision du coup d'envoi du championnat prévu le week-end du 14 et 15 août, a-t-on appris mardi auprès de la direction du club béjaoui. Au cours de cet ultime stage préparatoire, les «Crabes» devraient disputer deux matchs amicaux contre des adversaires à désigner, précise la même source.

Ce regroupement intervient après le stage effectué à Gammarth en Tunisie ponctué par quatre rencontres amicales, dont la dernière s'est disputée lundi face à la formation soudanaise d'Al-Fath (0-0). Les joueurs du MOB, qui vont rejoindre le pays mardi, bénéficieront de trois jours de repos avant le stage d'Alger. Le MOB, vice-champion d'Algérie et

détenteur de la Coupe d'Algérie a été très actif en matière de recrutement en engageant pas moins de 13 joueurs. Ainsi, Meliani (ex-ASO Chlef), Boukria (ex-ES Sétif), le gardien de but Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (ex-RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Bendjelloul (ex-ASM Oran), Khadir (ex-MC Alger), Belkacemi (ex-USMM Hadjout), Nday Mohamed Waliou (ex-Stade Mbour/Sénégal) et Fallou Gallas Wade (ex-équipe réserve de l'Atletico Madrid/Espagne) joueront la saison prochaine sous les couleurs du MOB. La formation de Béjaia entamera la saison footballistique 2015-2016 en déplacement face au RC Arbaâ, à l'occasion de la première journée de Ligue 1.

FC Naples

De Laurentiis exige 15 M d'euros pour céder Ghoulam

Le président de Naples (Série A, Italie), Aurelio De Laurentiis, aurait exigé 15 Millions d'Euros au Paris Saint Germain, champion de France sortant, pour lui céder son défenseur algérien Fawzi Ghoulam, rapporte mardi la presse locale. Selon la Gazzetta dello Sport, les Parisiens ont officiellement pris contact avec Naples pour engager l'international algérien. Le PSG a jeté son dévolu sur Ghoulam après avoir reçu une proposition de prêt non assorti d'une obligation d'achat de l'AS Rome pour son joueur Lucas Digne. Dès lors les Parisiens ont pris contact avec Naples pour s'attacher les services du latéral gauche des Verts, précise la même source.

Newcastle Abeid ne jouera pas au Fortuna Düsseldorf



LE MILIEU international algérien de Newcastle (Premier league anglaise) Mehdi Abeid, n'a pas été invité à effectuer une visite médicale au club allemand de Fortuna Düsseldorf (Bundesliga 2) en vue de son éventuel recrutement, contrairement à ce qui a été rapporté ces derniers jours, indique la presse locale. L'entraîneur de Fortuna Düsseldorf, Frank Kramer, cité par cette même source, a confirmé l'intérêt de son équipe pour le joueur algérien, tout en précisant que «rien n'a été encore fait pour éventuellement l'engager». Abeid à qui il reste un an de contrat ne semble pas faire partie des plans des «Magpies», d'où le bruit qui court à propos de son imminent départ du club. Il continue toutefois de s'entraîner avec le club londonien. Le joueur algérien, dont la saison a été marquée par des blessures à répétition, n'a pas été utilisé régulièrement par le staff technique.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boumerdès / Lutte contre la drogue et les stupéfiants

Deux dealers, Bouya et son complice, en état d'arrestation

DANS LE cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, les éléments de la police criminelle de Boumerdès ont réussi à mettre la main sur un trafiquant de drogue, repris de justice notoire répondant aux initiales A.M, plus connu sous le sobriquet de «Bouya».

Cette opération a eu lieu sur la plage centrale du chef-lieu de wilaya, au lieu-dit «Rocher noir». Elle a été planifiée suite à des renseignements parvenus au siège de la sûreté de wilaya sur le numéro vert «1548», signalant la présence de deux individus qui commercialisaient de la drogue sur la plage.

Sur les lieux, les enquêteurs ont remarqué la présence du principal suspect en compagnie d'une autre personne inconnue des services de sécurité. Aussitôt identifiés, ils

ont été interpellés. Pris au piège, le compagnon de Bouya, en l'occurrence S.B, s'est débarrassé d'un sachet en plastique contenant des psychotropes de marque Ecstasy. Au moment de leur arrestation, ce dernier était en possession de 10 000 DA représentant le produit de la vente du jour.

Déférés au parquet, l'un des mis en cause a été placé sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République près le tribunal de Boumerdès, et son complice a bénéficié de la citation directe.

Ils comparaitront en audience et répondront des chefs d'inculpation retenus contre eux, soit «consommation et commerce de substances psychotropes».

A. K.

Criminalité

Deux contrebandiers et deux narcotrafiquants appréhendés dans le Sud

DEUX CONTREBANDIERS, deux narcotrafiquants et onze clandestins ont été appréhendés mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 4 août 2015, deux contrebandiers et saisi sept véhicules tout-terrains, deux motos, trois détecteurs de métaux, quatre marteaux piqueurs, un groupe électrogène, 36 000 litres de carburant et deux téléphones portables», est-

il précisé de même source. «Aussi, des éléments des Gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels d'Oran et de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi 9 470 litres de carburant destinés à la contrebande et 73,5 kilogrammes de kif traité», est-il ajouté dans le communiqué. «Par ailleurs, et au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas a appréhendé deux narcotrafiquants. A Djanet, un autre détachement a arrêté onze clandestins à bord d'un véhicule tout-terrain. Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued a saisi 680 litres de carburant», a conclu le MDN.

S.T./APS

Accidents de la route

Six morts et 26 blessés en 24H

SIX PERSONNES sont décédées et 26 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 2 personnes décédées et 5 autres blessées, suite à deux accidents de la circulation, précise la même source.

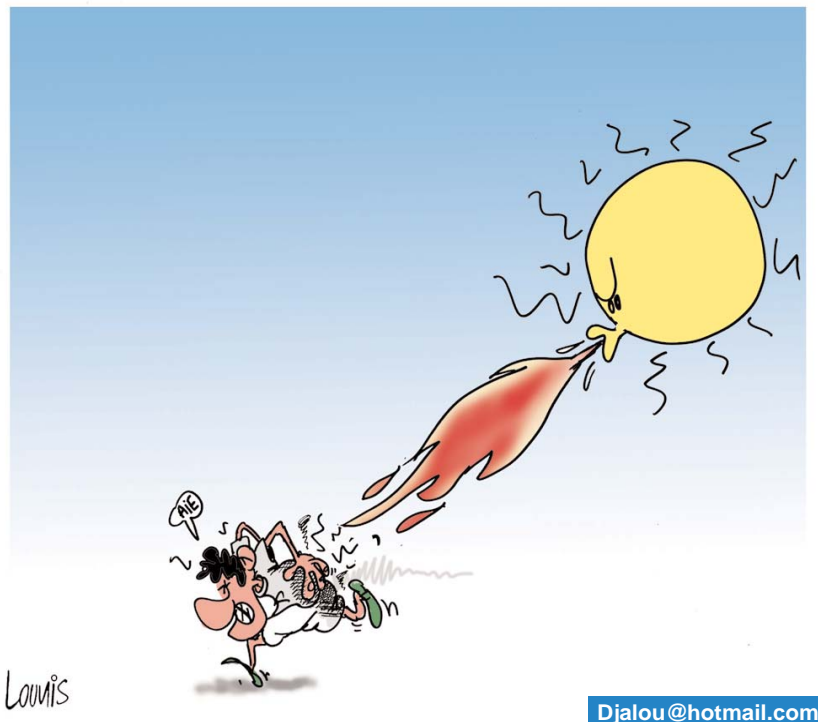
Par ailleurs, deux cas de décès par noyade ont été déplorés durant la même période, respectivement dans les

wilayas de Jijel et de Chlef. Le premier a eu lieu au niveau d'une plage interdite à la baignade dénommée les «Grottes merveilleuses», dans la commune de Ziana Mansouria, alors que le second s'est produit dans une mare d'eau dans la commune de Oued Fodda, indique la Protection civile.

Les unités de la Protection civile sont intervenues, en outre, pour l'extinction de 11 incendies de forêt, 5 de maquis, 3 de bottes de foin, et 1 d'arbres fruitiers, selon la même source.

R. N.

UNE VAGUE DE CHALEUR S'ABAT SUR TOUT LE PAYS



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou / Lieux de débauche

Arrestation de 9 personnes et saisie d'une importante quantité d'alcool

Les éléments de la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou (SWTO) ont mené, en début de semaine en cours, deux descentes dans deux lieux de débauche et de prostitution, situés à Tala Athmane (banlieue est du chef-lieu de la commune de Tizi-Ouzou), a annoncé, hier, la cellule de communication de SWTO dans un communiqué.

Par Hamid M.

Selon les indications fournies par la même source, la première descente policière a permis l'interpellation de trois personnes dont une femme, et la saisie d'une quantité de 840 bou-

teilles d'alcool et du matériel. La seconde opération, quant à elle, s'est soldée par l'interpellation de 5 femmes de mœurs légères et la saisie d'une quantité de 429 bouteilles d'alcool de différentes marques, ainsi que du matériel de sonorisation.

Présentés au parquet de Tizi

Ouzou, les quatre mis en cause arrêtés lors de la première opération ont été placés sous mandat de dépôt, alors que les cinq femmes de mœurs légères interpellées lors de la seconde descente policière ont été citées à comparaître.

H. M.

1 205 accidents causent le décès de 22 personnes en 7 mois

LES SERVICES de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou ont relevé une augmentation inquiétante des accidents de la route. En effet, durant les sept premiers mois de l'année 2015 il a été recensé 1 205 accidents qui ont causé le décès de 22 personnes et des blessures à 1 358 autres. Pour le seul mois de juillet écoulé, les mêmes services ont enregistré 288 accidents

ayant fait 5 décès et 379 blessés. Ce chiffre est un record, selon les indications fournies par la même source qui en appelle à la prudence sur les routes, notamment en cette période de vacances connue par des fortes affluences sur les zones côtières, très prisées en été.

H. M.

ArcelorMital Annaba

Les travailleurs de l'Ampta décident de poursuivre leur grève

LES TRAVAILLEURS de l'unité ArcelorMital Pipes and Tubes (Aampta), ex-unité de tuberie sans soudure (TSS) qui se trouve sur le site du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), ont décidé de poursuivre de nouveau la grève qu'ils mènent depuis plus de trois mois, a-t-on constaté hier.

Ces travailleurs réclament la réintégration de deux syndicalistes dernièrement licenciés, la

reprise du dialogue sur l'augmentation des primes et allocations et le paiement des salaires de la période de grève, a-t-on indiqué.

En début de semaine, ils avaient fermé les accès du complexe sidérurgique qui compte plusieurs unités et filières, dans une tentative de faire pression pour la satisfaction de leurs revendications. Leur action a paralysé le complexe pendant

plus de 48 heures avant sa réouverture suite à une décision de justice ordonnant la libération des lieux et le déplacement de la gendarmerie vers le complexe.

Les instances judiciaires de Annaba avaient tranché sur l'illégitimité de la grève de l'Ampta.

L'Ampta emploie 350 travailleurs. Son capital est détenu à 70% par ArcelorMittal et 30% par Sider.

R. N.